



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-L' ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DÉNEIGEMENT HIVER 2020-2021

La Municipalité demande des soumissions, pour le DÉNEIGEMENT des citernes & chemins municipaux:

- A. Citerne Rodolphe Blouin à l'ouest du 5474 (# 1)
- B. Citerne Turcotte au 5186 (# 2)
- C. Citerne Pierre Hébert à l'ouest du 4610 (#4)
- D. Citerne Fernand Blouin (sur le chemin des Côtes) (# 3)
- E. Borne-fontaine Gabriel Blouin à l'ouest du 4326 (# 6)
- F. Citerne Rivière Bellefine au 4052 (# 7)
- G. Côte Lafleur du chemin Royal jusqu'au # civique 184
- H. Chemin Lafleur
- I. Rue de l'Église (à partir du chemin Royal)
- J. Route du Mitan depuis le chemin Royal jusqu'au # civique 40
- K. Chemin des Roses jusqu'au # civique 38
- L. Taux horaire besoins additionnels (sur demande)

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le devis en s'adressant au bureau municipal, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h à compter du 9 septembre 2020.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les sous-traitants ne sont pas admis.

Les soumissions doivent parvenir au bureau municipal dans une **enveloppe cachetée** avant 16 heures, le **28 septembre 2020**. Elles seront ouvertes après l'heure limite de réception des soumissions.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 9 septembre 2020.

Chantal Daigle, directrice générale et secrétaire-trésorière